

Image not found or type unknown



## Redressement fiscal pour travaille oculte

Par **michel**, le **19/01/2010 à 18:46**

Bonjour,rnrnj ai un redressement fiscal pour travail oculte de 2003 à 2007 les impots me demande la somme de 200 000 euros pour cette période j aurai beaucoup moin rnà payer mais j ai eu taxation d ofice rnj ai été à la commission départementale des impots il ont donnés avis défavorable à votre avis que me conseillé vous? ou que pourai je encore rnésseyé ou allé en contentieux? combien pourrai couté une procédure ? rnrnmerci de votre aide

Par **Thierry Nicolaides**, le **20/01/2010 à 10:07**

consultez un avocat fiscaliste . montrez lui votre dossier rapidement . lui seul pourra vous dire quoi faire et vos chances de succès rnrnune réclamation contentieuse nécessaire coûte environ 1 500 euros . une procédure devant le Tribuanl administratif coute plus de 2 000 auros rnrnbon courage

Par **lolo12**, le **18/02/2010 à 12:11**

bonjour,rna combien ont ils estimé le montant de la fraude? par an?est ce sur le chiffre d affaire?rncdlt

Par **LAU79**, le **25/04/2010 à 11:44**

Bonjour,  
Je suis dans la même situation; activité occulte et rectification d'office pour "seulement" 55000euro sur 2007 et 2008. Je suis inscrit AE depuis un an mais cela ne semble pas influencé les impôts.  
Pour Michel: Avez vous eu des réponses sur une défense à suivre?

Par **Thierry Nicolaides**, le **27/04/2010 à 10:59**

une procédure pourrait couter plus de 5 000 euros HT  
mais si cela peut vous permettre d'éviter les pénalités , cela vaut le coup  
Il faudrait que j'en sache plus pour apprécier exactement votre situation  
A bientôt?  
Thierry Nicolaïdès